

<p style="text-align: center;"><b>Orientations de la PJJ</b> <b>Priorités 2016 du plan d'action national</b></p>
--

### **3. Favoriser des réponses individualisées en prenant appui sur le milieu ouvert socle**

---

L'appropriation du milieu ouvert socle est un objectif commun, avec des outils incontournables comme les documents individualisés de prise en charge (DIPC) et les projets conjoints de prise en charge (PCPC).

La possibilité de diversifier les réponses proposées par une offre plus souple, innovante et individualisée peut s'incarner de manières diverses, selon les ressources et stratégies des territoires.

*Déclinaisons opérationnelles attendues :*

- ⇒ à partir d'un diagnostic partagé, la possibilité de diversifier les réponses proposées pour les ajuster à chaque situation individuelle (travail sur l'offre) :
  - disposer pour chaque territoire d'une palette efficace et cohérente de réponses, capables de s'adapter à l'évolution des besoins
  - soutenir des expérimentations et projets innovants
  - développer l'offre en proximité du bassin du jeune sauf contre indication
- ⇒ la formalisation systématique d'un DIPC travaillé avec le jeune et sa famille
- ⇒ la formalisation systématique d'un projet conjoint de prise en charge en cas de prise en charge multiple
- ⇒ un travail sur les pratiques en milieu ouvert sur les modalités concrètes pour garantir la continuité des parcours